

Compte rendu du conseil Municipal du 3 mars 2015

Présents : GUILLET Nelly- HOFFLER Pascal - OTTENHEIMER Thomas- PELLISSIER Denis – REGGIANI Isabelle- TIMSONET Philippe - ANTRESSANGLE Magalie – JALLIFIER Rémy - GUITTET Olivier - TESTON Jonathan

Secrétaire de séance : OTTENHEIMER Thomas

Présent(s) dans la Salle : MA Parazols- Jiri Bogнар- Emilie Legouic- Sébastien Molitor-Christophe Badier

L'ordre du jour appelait les points suivants :

- Point Finances : Préparation budget 2015- réflexion matériels roulants – subventions associations)
- SDED – Dossier Electrification Molitor
- Point recensement
- Organisation Elections Départementales 22 et 29 mars 2015
- Points commissions : Moulins.....
- Réflexions organisation horaires ouverture Mairie et Agence Postale
- Réflexions Déneigement Route Echaudât
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour l'adhésion à ADN (Ardèche drome Numérique) ainsi que l'annulation de la délibération instaurant le Compte Epargne Temps

Monsieur le Maire propose d'inverser l'ordre du jour et de passer le Dossier SDED en 1^{er} point **Approuvé à l'unanimité**

➤ **SDED** : Dossier électrification Molitor (Rapporteur : Pascal Hoeffler et Audrey Charasson)

Suite au dépôt de dossier auprès du SDED pour amener l'électricité à la propriété de Sébastien Molitor, le SDED prendra en charge une partie des travaux, l'autre partie est à la charge de la commune. Cette dernière peut demander au pétitionnaire (demandeur) la prise en charge totale de cette participation. Sébastien Molitor, présent dans la salle, confirme prendre en charge la totalité des frais non pris en charge par le SDED. Une convention entre Sébastien Molitor et la commune sera donc signée en ce sens. **Approuvé à l'unanimité**

➤ **Commission Finances** : préparation budgétaire 2015 – réflexion matériels roulants (Rapporteur Thomas Ottenheimer)

Thomas Ottenheimer fait le point de l'avancement des travaux de la commission finances qui s'est réuni le 24 février pour préparer le budget 2015 et des deux réunions techniques organisées en Février. Il présente un tableau de simulation budgétaire et un tableau de simulation d'investissements dans du matériel roulant. Il ressort de ces premières simulations :

- Le budget de fonctionnement 2015 sera au mieux à l'équilibre (et plus probablement déficitaire comme en 2014) ce qui signifie qu'il ne générera pas les excédents nécessaires au remboursement des emprunts et à de nouveaux investissements. La situation financière globale de la commune continuera donc de se dégrader.
- Les économies espérées sur l'entretien du matériel roulant et les éventuelles économies sur le déneigement ne suffisent pas à financer les investissements nécessaires (et indispensables) dans du matériel roulant. Pour mémoire, le Conseil rappelle la vétusté de l'ensemble du matériel roulant et le coût engendré par son entretien (22 KE en 2014). Avec le matériel actuel et pour un hiver similaire à celui de cette année, il faut pratiquement allouer 15% du budget communal au déneigement et à l'entretien du matériel sans compter les travaux de voirie.
- La commune a déjà perçu, début 2015, des subventions accordées pour la réfection du muret de l'église, pour la rénovation des installations électriques de la salle des fêtes et pour des travaux de voirie. Certains de ces travaux devront être réalisés dès cette année pour ne pas perdre les subventions. Par contre, la part non subventionnée de ces travaux viendra alourdir le bilan financier de la commune.
- Si la commune a quelques petites marges de manœuvre pour améliorer son budget de fonctionnement (poursuite du contrôle rigoureux des dépenses, augmentation des loyers perçus), elle ne pourra pas, seule, financer les investissements devenus indispensables ni financer le déneigement des 20 kms de voies communales sans dégrader fortement et irrémédiablement sa situation financière.

Cette situation conforte la position du conseil municipal d'alerter la presse et les candidats aux élections départementales sur la problématique du financement du déneigement. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le principe d'adresser un courrier au futur Président du Conseil Général, dès son élection.

La question de la route de l'Echaudât, également à l'ordre du jour du Conseil, s'insère totalement dans cette réflexion globale et dans les discussions à venir avec le Conseil Général.

Pour la finalisation du budget 2015, une réunion de la commission finance est prévue le vendredi 20 Mars pour affiner la construction budgétaire. Au cours de cette réunion, les projets que souhaitent défendre les conseillers seront étudiés et évalués (journal, groupe de travail sur l'aménagement du village, site internet etc...). En effet, les difficultés budgétaires ne doivent pas empêcher de réfléchir à des projets indispensables à la vitalité du village. Le vote du budget 2015 interviendra lors d'un conseil spécifique le 31 Mars.

➤ **Recensement (Philippe Timsonet)**

Philippe Timsonet informe le Conseil de la fin du recensement et fait le résumé de l'ensemble de cette procédure fastidieuse et chronophage.

➤ **Organisation Elections départementales 2015**

Le Conseil Municipal fixe l'organisation du prochain scrutin départemental.

➤ **Réflexions organisation horaires ouvertures Mairie et Agence Postale (Rapporteur : Pascal Hoeffler)**

Pascal Hoeffler propose au Conseil Municipal d'approuver le principe de fermeture de l'Agence Postale le mercredi matin. Il rappelle que l'Agence postale est actuellement ouverte 88h/ mois alors que l'obligation de la commune est fixée à 60H en moyenne. Il rappelle également que toutes les agences postales du canton sont fermées le mercredi. L'objectif de cette fermeture est de réorganiser et répartir au mieux la charge de travail, de gagner en efficacité et assurer de nouvelles missions (PLU Enquête Publique- mutualisation- agent de prévention- site internet, communication...) ***Cette proposition est approuvée à l'unanimité.***

➤ **Moulins (Rapporteur : Pascal Hoeffler)**

Pascal Hoeffler informe le Conseil Municipal de sa réunion du 19 Février avec l'association Vespa et la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC). Il rappelle les étapes passées du projet et les étapes à venir. Sur recommandation des architectes et ingénieur du patrimoine, il convient de reprendre le projet, d'établir un diagnostic des ruines ce qui passe par une nouvelle étude. La commune étant propriétaire du bien, le projet d'étude devrait être porté par la commune ; l'association s'est engagée à financer l'étude. Une nouvelle rencontre avec l'association sera à programmer dans les semaines à venir.

➤ **Motion de soutien aux parents d'élèves du collège** : il est proposé au Conseil Municipal de soutenir la motion de soutien aux parents d'élèves du collège dans leur action contre la réduction des heures d'enseignement. Cette motion a déjà signée par les élus de la CCV ***Approuvé à l'unanimité***

➤ **Réflexions Route de l'échaudât** : voir paragraphe sur le point finances

➤ **Délibération ADNA** ; le conseil Municipal juge ne pas avoir suffisamment d'éléments (montant de l'adhésion de la part des communes- obligations...), et par conséquent demande à avoir des infos complémentaires à la CCV voire d'organiser une réunion avec Claude Vignon afin qu'il apporte des explications sur cette fibre optique

➤ **Questions diverses – Tour de Table**

Pascal Hoeffler informe que la commission des impôts se réunira avant fin Mars. Il informe également que les communes de Saint Agnan, La Chapelle et Vassieux ont été sollicitées pour l'installation d'un parc éolien à cheval sur les 3 communes. Le Conseil propose de relayer le projet à la CCV.

Rémy Jallifier informe qu'il recevra, deuxième semaine de Mars, les concessionnaires de matériel pour obtenir des devis pour du matériel roulant. Ces devis alimenteront la réflexion sur l'acquisition de matériels roulants. Une réunion technique sera organisée ensuite.

Jonathan Teston fait part de propositions sur le renouvellement du matériel roulant. Ces propositions seront évoquées lors de la prochaine réunion technique.

Philippe Timsonet informe le conseil que l'organisation de la fête de la musique n'a pas été attribuée faute d'association volontaire. Il précise que la CCV dispose d'une subvention pour l'association porteuse de l'événement. Jonathan Teston relaiera l'information à l'association Vercors Récréations.

Philippe Timsonet informe que, dans le cadre de la création du logo de la commune, un repérage sur le terrain sera effectué avec Rachel Magnin (choisie pour créer le logo) pour choisir la vue du village retenue. Il sollicite la participation de conseillers pour ce repérage. Pascal Hoeffler et Thomas Ottenheimer se proposent.

Thomas Ottenheimer fait le point des prochaines réunions des différentes commissions et groupe de travail. Pour le PLU, il informe de la nomination du commissaire enquêteur et du démarrage de l'enquête publique le 30 Mars. Avec Audrey Charrasson, il accompagnera la mission du commissaire enquêteur.

Isabelle Reggianni informe le conseil sur la réflexion de la CCV sur l'opportunité d'un Projet Educatif du Territoire (PEDT). L'année prochaine l'ensemble des communes devra élaborer un PEDT (Projet éducatif du Territoire) si elles veulent pouvoir continuer de bénéficier du fond d'amorçage alloué par l'état (aide accordée aux communes pour l'application de la réforme des rythmes scolaires). Pour rappel, il s'élève pour notre commune à 50 euros par enfant). A Vassieux, comme nous avons souhaité bénéficier de la loi Hamon (libérer un après-midi dans la semaine plutôt que 45 minutes chaque jour) un PEDT a déjà été construit. La CCV demande à ce qu'on réfléchisse à la pertinence d'un PEDT commun aux 5 communes. Une première réunion a donc été organisée pour faire un état des lieux: chaque représentant des communes a présenté son organisation en ce qui concerne les nouveaux rythmes scolaires : horaires, personnels, lieu, prix etc La prochaine réunion se tiendra le 18 mars à 20heures à la CCV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15